

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle «Bovins laitiers» du 17 mars 2022

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers» du 17 mars 2022
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants, présentation de R. Debergh

II. Désignation d'un président de séance

Marc Decoster présidera la séance du jour.

III. Validation de l'ordre du jour et procès-verbal précédent

L'ordre du jour est approuvé sans ajout de points supplémentaires et le procès-verbal est validé sans remarque.

IV. Présentation : la vision de l'industrie laitière sur le futur de la production laitière en Belgique et en Wallonie par Renaat Debergh, administrateur délégué de la CBL

Synthèse de la présentation. Les diapos se trouvent en annexe.

a) Evolution de la filière laitière en Belgique et Wallonie

Si on regarde les livraisons de lait entre 2012 et 2021 au sein de la Belgique, on constate une augmentation de 30% de ces livraisons tout au long de cette période (contre +14% pour l'ensemble de l'UE) avec une croissance de la production plus importante en Flandre (+35%) qu'en Wallonie (+6%). Depuis 2021, la tendance de la production est plutôt à la stagnation dû à des facteurs conjoncturels comme la faible qualité



é

des fourrages mais aussi à des facteurs structurels : contraintes environnementales, rentabilité et bien-être animal et moins de reprise d'exploitation.

Sur la période 2021-2022, on constate une certaine stagnation des livraisons. A partir de septembre-octobre 2021, la production en Flandre commence à remonter alors qu'en Wallonie les livraisons du lait chutent vraiment. L'écart est de 7% entre les deux régions alors que l'industrie laitière paye le même prix. Une étude du Boerenbond montre qu'entre novembre 2020 et novembre 2021, le prix du lait a augmenté de 0.10€/l alors que le coût des intrants a augmenté de 0.05€/l de lait. Renaat Debergh ne s'explique pas cette différence entre les deux régions.

b) Contexte

Le secteur agricole fait face à plusieurs défis pour les années à venir : 1) l'environnement avec une réduction attendue des GES de 55% pour 2030 et une réduction d'émission d'azote surtout en Flandre, 2) un suivi plus strict des règles de bien-être animal, 3) les objectifs européens « Farm to Fork en termes de réduction de pesticides, engrais, antibiotiques...4) les relations commerciales avec des exigences accrues au niveau de l'étiquetage et des labels.

c) Perspectives du marché

Au niveau des perspectives de consommation en Europe, on s'attend pour 2031 à : une baisse de la consommation du lait, une stabilité de la crème et yaourt, une légère augmentation du fromage et beurre (soit 10lt de lait en plus par habitant pour une population estimée à 500.000 habitants). Tout produit confondu, il y a donc une nette augmentation du besoin en lait sur l'Europe.

Au niveau de la consommation de lait au niveau mondial, on constate entre 2010 et 2020 une augmentation de 12kg de lait par habitant ce qui représente pour la population totale, une consommation totale de 84 milliards de litres de lait. Au niveau de la consommation de produits laitiers, on prévoit une augmentation de 1.7% entre 2017 et 2030. En Chine, Moyen-Orient, Afrique et Asie, les prévisions attendues sont une augmentation de la demande de 2.3%.

Au niveau des surplus de production pour les exportations, ceux-ci augmentent principalement en Europe (14 milliards de lt en 2011 à 27 milliards en 2031) et aux Etats Unis. Tandis que le déficit de lait augmente en Chine et dans le reste de l'Asie et sur le continent africain. Renaat Debergh émet des doutes sur une croissance aussi importante des surplus dans l'UE. Selon lui, la période d'augmentation continue de la production est terminée et la production va se stabiliser.

Sur le marché belge, il y aura encore une légère croissance pour certains produits laitiers mais il y a des facteurs limitants : 1) la concurrence des substituts végétaux 2) le pouvoir du retail (en Belgique le prix du lait de conso est vendu à 60 cent alors qu'aux Pays-Bas, il est vendu à 95 cent à qualité égale). En réalité, Albert Hein veut installer une 60 de supermarchés en Belgique et écrase le prix des produits pour faire sa place par rapport aux concurrents qui n'ont d'autres choix que de suivre. Il faut savoir aussi que les négociations des prix des produits se font 2*/an, elles ont démarré en septembre 2021 fixant les prix pour les mois à venir, alors qu'entre-temps le prix des énergies a augmenté considérablement auquel s'est rajouté le conflit Ukrainien. Les laiteries doivent maintenant supporter la hausse des coûts énergétiques (3 à 4



é

cent/lit) et l'augmentation du prix du lait (14 cent/lit) payé aux producteurs sans que la grande distribution ne revienne ses prix vis-à-vis d'eux.

Au niveau des circuits courts et produits locaux, il y a du potentiel mais limité car cela dépend de l'évolution du pouvoir d'achat des consommateurs.

d) Bio

En termes de livraisons de lait bio en Belgique, on constate un doublement de celles-ci entre 2016 et 2021 (de 50 à 100 millions de litres) et celui-ci provient essentiellement de Wallonie. Au moins 40% du lait bio collecté dans notre pays trouve une valorisation en produits laitiers chez nous mais ceux-ci sont destinés à l'exportation

En termes de consommation de produits laitiers bio en Belgique, on relève une croissance à tous les niveaux entre 2016 et 2021. En Wallonie, la consommation de produits laitiers Bio avoisinait les 5% en 2021, il en est de même pour le lait Bio et on constate une augmentation de consommation depuis ces 3 dernières années. La production globale de lait bio en Belgique a augmenté de 92% entre 2016 et 2021 et la consommation par tête de 29% mais il faut être vigilant afin de maintenir un équilibre entre offre et demande (la France connaît à l'heure actuelle une surproduction).

Au niveau des prix du lait bio et conventionnel, si on analyse l'évolution de celui-ci en 2021, on relève une différence de 14 cent début 2021 alors que fin 2021 la différence n'était plus que de 3 cent.

e) Vision

- Les défis à relever en Wallonie :
 - La Flandre est à +3% et la Wallonie à -4% en février 2022. Ces différences peuvent peut-être s'expliquer par un manque d'entrepreneuriat, une moins bonne gestion économique, un encadrement différent. Le marché du bio va constituer un défi car il va dépendre fortement de la demande. La Belgique comme d'autres pays européens souffre d'un manque de reprises d'exploitations.
- Les points positifs/les opportunités pour la Wallonie :
 - Il reste des terres disponibles et donc cela sous-entend des capacités de développement. La Wallonie possède une superficie importante de prairie permanentes et les contraintes environnementales sont moindres en Wallonie. Dans le cadre du Carbon farming, les producteurs vont pouvoir vendre des crédits carbone. La Wallonie dispose d'atouts en termes de durabilité et de résilience. L'industrie laitière wallonne est performante, et on observe une croissance sur le marché international.

En conclusion, il y a de la marge en Wallonie pour profiter de la stagnation de la production laitière en Europe. Le local est aussi un atout car il permet de se différencier et d'apporter de la valeur ajoutée. Il faut rester prudent avec le marché bio selon l'évolution de la consommation. Les grands défis se situent au niveau de la gestion économique et des reprises d'exploitation.

A l'issue de cette présentation, les questions/points d'attention sont soulevés :

- Au niveau du lait bio, 1/3 de la production est exportée, est ce que cela concerne la production de lait cru ou les produits des laiteries belges car une bonne partie du le lait cru bio est transformé en



é

Allemagne ? Dans le 1/3 exporté, le lait cru bio est inclus. Cela veut dire aussi que 60% de lait cru bio trouve une consommation en Belgique

- Par rapport à la reprise des exploitations, y a-t-il des statistiques par région ? Non, il n'y a pas de chiffre par région en Belgique mais on est à - 18% en Wallonie sur les 5 dernières années et -21% en Flandre. Cela concerne aussi les autres pays européens. On observe d'ailleurs une stagnation de la production en Europe, il va falloir relever le prix du lait car sinon on risque de manquer de matières premières par manque d'intérêt de s'investir dans ce secteur.
- Certains producteurs s'inquiètent de l'avenir du lait bio car il n'y a plus qu'une différence de 2.5 euros avec le lait conventionnel or les coûts sont plus élevés que dans le conventionnel et la grande distribution a tendance à diminuer le prix de ces produits. Cela pourrait décourager à terme les producteurs Bio. Il faut aussi suivre l'évolution du marché à terme en produits laitiers bio pour éviter de subir la même situation qu'en France avec une offre plus importante que la demande. L'objectif d'atteindre les 30% de produits bio d'ici 2030 en Wallonie n'est pas très réaliste pour le lait. D'un autre côté, lors des prochaines négociations de prix entre la grande distribution et les laiteries, si le prix du lait conventionnel augmente, il n'y aura plus autant de différence avec celui du bio et cela poussera peut-être le consommateur à acheter du bio car le prix constituait un frein.
- Au niveau du différentiel de productions entre Flandre et Wallonie, on peut trouver une explication au niveau des fourrages de moins bonne qualité, à des retards de vêlage qui font que la production commence seulement à décoller.
- Par rapport au prix actuel payé au producteur (47cent), celui-ci est assez historiquement élevé et la tendance serait de profiter de cette embellie pour produire plus mais n'y a-t-il pas un risque aussi d'arriver à une surproduction ?
- Au vu de l'augmentation de la consommation mondiale, est-ce bien raisonnable d'augmenter notre production de lait, de le transformer et ensuite d'exporter ces produits vers des pays très lointains au détriment d'une production locale ? Chaque pays est libre de taxer des produits importés et d'utiliser ces rentrées pour développer une production locale. Mais actuellement, il y a une demande pour des produits importés, pour nourrir la population. La situation doit être nuancée.

V. Présentation des actions menées par le Collège des Producteurs

A travers les missions et activités menées par le Collège, l'une d'elles consiste à relayer les avis de producteurs.

A cet effet, le Collège va réaliser en 2022, 2 enquêtes : l'une sur le prix du lait et la reprise des exploitations tous secteurs confondus car on constate un manque de statistiques sur les successions. L'autre consistera à évaluer les pratiques et difficultés des producteurs-transformateurs et des transformateurs artisanaux, ce qui servira de base pour la mise à jour du plan de développement. A propos des enquêtes à venir, une demande est formulée afin de consulter les représentants des producteurs pour que celles-ci soient suffisamment généralistes et précises afin d'aborder tous les cas de figure.

De plus chaque année, le Collège remet un avis d'orientation sur le plan d'activités de l'APAQ-W sur base d'échanges avec les producteurs lors des assemblées sectorielles d'automne.



é

Le Collège a aussi un rôle d'information filières et grand public. Le Collège a développé le site Celagri qui est une cellule d'information à destination des producteurs, du grand public et des journalistes. A travers cette cellule, des dossiers sur des sujets polémiques sont rédigés avec la collaboration d'experts indépendants. Une réunion annuelle avec ces experts est organisée sur un thème polémique et un magazine contenant des interviews de experts est rédigé annuellement et disponible sur le site www.celagri.be ou sur demande en version papier.

Depuis la crise Covid, le Collège a mis en place un observatoire des filières agricoles qui est publié mensuellement sur nos sites. Cela reprend les difficultés et tendances observées au sein de chaque filière et sont reprises dans une note de travail transmise au cabinet du Ministre Borsus.

Ensuite, en 2018, la filière lait avec ses 4 représentants et la commission filière lait ont rédigé un plan de développement pour les 10 ans à venir, il est prévu une mise à jour en 2022 afin d'adapter certaines mesures. Des rapports de suivi semestriels ont permis de suivre l'évolution du secteur.

Enfin, le Collège a développé une série d'outils à destination des producteurs. A disposition le site Filagri qui reprend les actualités et chiffres clés de chaque secteur, le site Easy agri qui permet d'insérer des annonces pour la vente des animaux de rente et le label Prix Juste au producteur.

VI. Présentation des 2 représentants du secteur au sein du Collège des Producteurs

Cette année, les mandats de 2 représentants du Collège pour le secteur laitier venaient à échéance. Un appel à candidature a été lancé et 2 personnes se sont présentées. Comme il n'y a pas eu plus de 2 candidats pour les 2 postes ouverts, aucun vote n'a été organisé. Les 2 nouveaux candidats sont : Christian Wiertz (représentant effectif) et Michel Van Ongeval (représentant suppléant).

Ceux-ci se présentent à l'ensemble des participants.



é

Liste des participants

BAGUETTE	Christian	Laiterie des Ardennes
BINGEN	Philippe	Producteur
COLLIENNE	Daniel	Producteur
DAHLEN	Michael	Producteur
DEBERGH	Renaat	CBL
DECOSTER	Marc	Producteur
GOYENS	Elias	CBL
JANDRAIN	Anne	APAQ-W
HOUSEN	Claire	APAQ-W
LAMBRECHTS	Michèle	Laiterie des Ardennes
LEDUR	André	FWA
JANDRAIN	Anne	APAQ-W
MERNIER	Bernard	Producteur
SERVAIS	Luc	AWE
SOETENS	Philippe	APAQ-W
TAETER	Cynthia	ArlaFoods Belgium
THIRY	Didier	Producteur
TOSAR	Victoria	CRA-W
VAN MERHAEGHE	John	Producteur
VAN ONGEVAL	Michel	Producteur
VANDERHEYDEN	Sylvain	Arla
VEIDERS	Helmuth	Bauernbund
VERPOORT	Bernard	Producteur
WIERTZ	Christian	Producteur
WILLÈME	Michel	Producteur